

# La Congrégation des Sœurs Hospitalières de Sainte-Agnès

La Congrégation a été fondée en 1645 par Jeanne BISCOT (1601-1664).

Jeanne BISCOT, fille d'un marchand drapier, naquit à ARRAS en 1601. Elle eut d'abord le désir d'une vie solitaire mais ses directeurs et confesseur l'en dissuadèrent. A partir de 1635, elle fut le témoin plein de compassion des misères causées par la guerre entre les Français et les Espagnols qui ensanglanta l'ARTOIS. Elle s'employa à soulager les diverses détresses : femmes abandonnées, orphelines, garçons et paysans réfugiés, soldats blessés et même pestiférés. C'était déjà en actes sa résolution de « *ne laisser aucune misère sans soulagement* ».

Le 19 mars 1636, elle recueillit sept orphelines dans une maison rue d'Héronval appartenant à son père. Elle groupa autour d'elle d'autres jeunes femmes pour soigner et éduquer ces fillettes. Comme Saint-Vincent de Paul, son référent, cette organisatrice née, a le souci constant d'une insertion durable dans la société arrageoise, au service de la ville et de la société civile. A l'époque on ne concevait guère la vie religieuse que dans les cloîtres. Mais Jeanne et ses compagnes désiraient une authentique vie religieuse unissant l'action apostolique et la contemplation. Ce caractère fut appelé « *la vie meslée* ».

En 1645, grâce à Saint-Vincent de Paul, elle obtint l'autorisation royale. La « *Maison Sainte-Agnès* » lui fut offerte par l'Abbaye Saint-Vaast. Jeanne y entra le 24 mars avec 5 jeunes femmes et 18 orphelines. La Congrégation de Sainte-Agnès était née.

Réalisme et bon sens ajoutés à une grande simplicité et disponibilité des Sœurs apportent très vite une grande notoriété à l'Institution. L'orphelinat, fondé par Jeanne BISCOT, fut avec la pouponnière, l'établissement le plus important. A l'instruction s'ajoutaient la formation morale et spirituelle ainsi que l'apprentissage des travaux ménagers et manuels porté à son plus haut niveau avec la confection d'une dentelle de grande renommée.



Sœur Thérèse PELLETIER  
1925 - 2005

Jeanne BISCOT fonda aussi à DOUAI un hôpital pour enfants (où elle mourut en 1664) et un autre à DIJON.

La révolution de 1789 provoqua la dispersion de la Communauté et leur Maison Sainte-Agnès fut annexée aux Hospices de la ville. En 1800, le maire d'ARRAS rappela les Sœurs. Napoléon ne tarda pas à autoriser le rétablissement de la Communauté et le 14 décembre 1810, il approuve définitivement ses statuts. Mais la Maison reste sous la dépendance de l'Administration des Hospices d'ARRAS.

Dans le PAS-DE-CALAIS, d'autres établissements furent ouverts au XIXème et XXème siècle, à THELUS, SAMER, MANNINGHEIN-HENNE, AUBIGNY EN ARTOIS, PONT-DE-BRIQUES, construction du Préventorium de SAINTE-CATHERINE en 1926 et en 1931-1932, acquisition de la propriété de SAINT-NICOLAS pour les Sœurs âgées et en convalescence. Un grand jardin permettait d'avoir des légumes et des fruits pour les enfants de Sainte-Agnès. De 1941 à 1945, des baraquements y furent aménagés pour les enfants réfugiés de la région boulonnaise ; enfin la maison d'accueil au château d'HARDELOT servit de base de repli pour les enfants en 1940.

En 1968, Sœur Thérèse PELLETIER, supérieure générale, demande de l'aide aux Servantes de Marie. En 1970, les Sœurs de Sainte-Agnès posent la question d'une fusion éventuelle. Ayant reconnu qu'elles pouvaient continuer à vivre du don reçu de l'Esprit, dans la Congrégation des Servantes de Marie, elles demandent à l'Église de le confirmer. Le Décret de Fusion est signé à ROME le 2 février 1972.

Désormais Sœurs de Sainte-Agnès et Servantes de Marie forment une seule et même famille poursuivant la même mission. Ce chemin de communion pour le service des petits et des pauvres n'est-il pas œuvre de l'Esprit de Charité ?